

■ **Caisse-Maladie EOS**, à Martigny, CH-621.7.002.652-6, assurer ses affiliés contre les conséquences économiques de la maladie, de la maternité, des accidents, de l'invalidité et du décès, fondation (FOSC no 192 du 04. 10. 2006, p. 16, publ. 3576340). Nouvelle autorité de surveillance: Département fédéral de l'In-térieur, par l'Office fédéral de la santé publique, 3003 Berne.

Journal no 481 du 04.04.2007
(03880648 / CH-621.7.002.652-6)